

Pour un partenariat entre commerce équitable et microfinance rurale :

Renforcer l'accès aux services financiers des organisations de producteurs et des familles agricoles associées au commerce équitable

Wampfler, Betty, IRC-SupAgro / CERISE

Institut des régions chaudes - Montpellier SupAgro
1101 avenue Agropolis - BP 5098
34033 Montpellier Cedex 01
Tél : 04.67.61.70.00
betty.wampfler@supagro.inra.fr

Munoz, Joaquin, Agrofine - Max Havelaar France

Immeuble Le Méliès - 261, rue de Paris - 93107 Montreuil Cedex
Tél. 01 42 87 70 21
info@agrofine.org

Cécile Lapenu, CERISE

CERISE

Comité d'échange de réflexion et d'information sur les systèmes d'épargne-crédit
14 Passage Dubail 75010 PARIS
Tél : 01 40 36 92 92
cerise@globenet.org

Doligez, François, IRAM / CERISE

Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement
49, Rue de la Glacière, 75013 Paris - France
Tél : 01.44.08.67.67
f.doligez@iram-fr.org

Mots clé : commerce équitable, services financiers, microfinance, organisation de producteurs, fonds de garantie

Remerciements :

A M. Kessari, C. Bernard, R. Geiger, F. de Jacquelot (Montpellier SupAgro) et C. Garino (Istom) qui ont réalisé les études cas, support de cette communication, dans le cadre de leur stage de fin d'étude.

Pour un partenariat entre commerce équitable et microfinance rurale : Renforcer l'accès aux services financiers des organisations de producteurs et des familles agricoles associées au commerce équitable

Linking Fair Trade and microfinance to improve the access of producers and farmer organisations to agriculture finance

Wampfler, Betty, IRC-SupAgro / CERISE

Munoz, Joaquin, AGROFINE - Max Havelaar France

Cécile Lapenu, CERISE

Doligez, François, IRAM / CERISE

Résumé

Sur la base d'un référentiel de valeurs partagées, le commerce équitable et la microfinance s'associent pour construire un système de services innovant, liant l'accès à des marchés rémunérateurs et l'accès aux services financiers. En s'appuyant sur les organisations de producteurs du commerce équitable, le dispositif expérimenté propose une intermédiation visant à réduire les risques, renforcer les capacités de gestion et de négociation des acteurs et construire de nouveaux partenariats en facilitant l'élaboration d'arrangements institutionnels innovants.

Summary

Several studies conducted with Fair Trade Farmer organisations show that lack of access to financial services remains a factor of low agricultural development. The paper presents the studies results and an experimental program of linkage between Fair Trade and microfinance.

Dans un contexte mondial libéralisé, l'accès aux marchés et aux services constitue un enjeu vital pour les agricultures familiales des pays du Sud et pour leurs organisations. De nombreux ménages agricoles ont des difficultés à vivre de leur production, faute d'accès au marché, faute de prix rémunérateurs et stables, faute de services d'appui. Parmi les services, l'accès aux services financiers apparaît particulièrement stratégique. La réduction drastique des financements publics et l'engagement très limité des banques commerciales dans le secteur agricole ont entraîné dans les deux dernières décennies, une forte contraction de l'offre de financement agricole. Même le secteur innovant de la microfinance, n'a pu, à ce jour, apporter que des réponses limitées aux besoins de l'agriculture. Lever la contrainte financière constitue donc un thème de réflexion privilégié et un enjeu important pour les organisations de producteurs (OP) de l'agriculture familiale.

Le commerce équitable cherche à développer de nouvelles réponses à cette problématique. En offrant un débouché de commercialisation aux agriculteurs des pays du Sud, en leur assurant des prix stables et « justes », il vise à leur permettre d'accroître leurs revenus. En développant des innovations en termes de pré-financement ancré sur la commercialisation des produits et, plus récemment, de construction de partenariat avec la microfinance, il vise à lever la contrainte financière des producteurs et de leurs organisations.

Cette communication présente les premiers résultats et perspectives d'un programme de recherche-développement visant à analyser la coordination des acteurs du commerce équitable et de la microfinance et à expérimenter des mécanismes innovants susceptibles de faciliter le financement de l'agriculture. Ce programme est conjointement mis en œuvre par un opérateur du commerce équitable, l'association AGROFINE et un réseau d'opérateurs de développement et de recherche en microfinance, CERISE.

Une première partie de la communication revient sur les limites actuelles du financement de l'agriculture. La seconde partie synthétise les enseignements sur les synergies entre commerce équitable et microfinance, tirés de quatre études cas réalisées au Pérou, en Bolivie, en République Dominicaine et en Tanzanie. La troisième partie présente des perspectives de renforcement du financement des OP du commerce équitable.

1. Contexte : les limites du financement de l'agriculture

1.1 Un besoin de financement des organisations de producteurs insuffisamment couvert par le commerce équitable

Le commerce équitable est une alternative pour mieux valoriser les produits de l'agriculture familiale dans les pays du Sud. Cependant, le manque d'accès à des services financiers durables et la dépendance des producteurs, le plus souvent, vis-à-vis de sources informelles coûteuses et limitées, affaiblit les potentialités de ces filières et limite le développement économique local autour des organisations de producteurs.

Pour faire face à ces besoins, le commerce équitable apporte aux organisations de producteurs une assistance financière temporaire en particulier sous forme de préfinancement. A ce jour, le préfinancement, inscrit dans les standards du commerce équitable ne satisfait pas complètement les besoins : les volumes restent encore insuffisants, les organisations de producteurs n'y ont encore que très partiellement recours – manque d'information, arrivée des fonds parfois trop tardive, etc. – et les importateurs ne poussent pas nécessairement à leur développement – gestion de liquidités, risques et formes de garanties insuffisantes, problèmes de gestion au niveau des OP, etc.

Des solutions plus durables et qui pourraient être adaptées dans différents types de contexte doivent être identifiées pour briser les cercles vicieux d'endettement des producteurs auprès de sources informelles et renforcer les filières alternatives du commerce équitable et leur potentiel d'investissement.

1.2 Une offre de microfinance en plein développement mais qui ne répond que très partiellement aux besoins du secteur agricole

La microfinance s'est construite comme outil d'inclusion financière, offrant des services aux « non-bancables », à ceux qui ne peuvent offrir des garanties ou qui résident dans des zones reculées, isolées des services financiers. Pour répondre à ce souci d'inclusion, les bases de fonctionnement des institutions de microfinance (IMF) reposent sur les liens sociaux et la proximité avec les bénéficiaires.

Malgré une insertion importante dans le milieu rural, la microfinance reste dans bon nombre de situations, très limitée quant aux investissements dans l'agriculture, et a fortiori dans les organisations de producteurs (CIRAD-CERISE, 2002 ; FARM, 2007). Les activités agricoles apparaissent risquées et peu rentables. Elles nécessitent des investissements de moyen et de long terme que la microfinance peine à assurer. Les organisations de producteurs sont souvent

perçues comme des interlocuteurs peu fiables, entachés de lourds historiques d'impayés de crédit et de défaillance de gestion.

1.3 Des organisations de producteurs qui développent des stratégies diverses pour améliorer leur accès au financement

Différents travaux conduits depuis la fin des années 90 en Afrique de l'Ouest, à Madagascar, en Asie du Sud Est, en Amérique Centrale et Latine, montrent la difficulté de financement de l'agriculture pour les organisations de producteurs.

Les organisations de producteurs s'avèrent souvent très démunies face à la question du financement : manque d'information sur les institutions financières, faible capacité à formaliser leurs besoins de financement, difficulté à entrer en contact avec les institutions financières et à constituer les dossiers de financement, faible capacité de gestion et de gouvernance, manque de fonds propres ou de patrimoine pouvant constituer des garanties bancaires. Dans ce contexte, les organisations de producteurs se sont investies dans le champ des services financiers ruraux en suivant trois grands types de stratégies : 1) en internalisant l'offre de services financiers par le développement d'un crédit direct de l'organisation à ses membres ; 2) en créant elles-mêmes des institutions financières, ou 3) en développant des partenariats avec des institutions de microfinance rurales. Ces stratégies, mises en œuvre pour assurer un accès au financement ont montré des résultats contrastés, soulignant la complexité de l'offre de services financiers et les difficultés des partenariats.

1.4 De nouveaux modes de coordination entre commerce équitable et microfinance

Dans l'optique d'une offre nouvelle pour le financement des organisations de producteurs et de leurs membres, il semble intéressant d'approfondir les liens entre microfinance et commerce équitable et de comprendre comment de nouveaux modes de coordination entre acteurs faciliteront l'insertion des OP et de leurs membres dans le marché financier.

Le commerce équitable permet de réduire les risques sur la production agricole (prix garantis, croissance des débouchés avec une demande en hausse dans les pays du Nord, qualité de la production), de réduire les incertitudes sur la solidité et la gestion des organisations de producteurs (transparence sur la gouvernance dans les standards, prime du commerce équitable qui peut être investie dans le renforcement des capacités, structuration des filières d'exportations) et enfin, de proposer une source de financement inscrite dans les standards du commerce équitable.

La microfinance, quant à elle, apporte les atouts d'un secteur qui a innové depuis une trentaine d'années pour sécuriser les financements à des individus et des microentreprises. En particulier, les relations établies dans de nombreux pays et les appuis fournis aux institutions de microfinance et aux organisations de producteurs, ont construit une expertise de longue date sur la problématique du financement des organisations de producteurs. Le recours au secteur de la microfinance permet d'une part d'apporter des garanties de bonne gestion à des importateurs, et d'autre part de diversifier les sources de financement des organisations de producteurs et de leurs membres.

Sur la base de ces constats, le lien entre microfinance et commerce équitable peut permettre de développer des innovations susceptibles de lever les contraintes identifiées et de rendre attractif le financement du secteur agricole.

2. Synergies microfinance – commerce équitable : les enseignements des études empiriques

Des études de cas menées au Pérou, en Bolivie et en République dominicaine en 2006 ainsi qu'en Tanzanie en 2007 ont eu pour objectif d'identifier les besoins de financement des organisations et de leurs producteurs, impliqués dans le Commerce équitable, ainsi que les solutions déjà mises en oeuvre par les OP afin de dégager des hypothèses pour améliorer l'accès aux services financiers pour l'agriculture familiale. Les quatre organisations de producteurs qui ont collaboré à cette recherche sont engagées depuis plusieurs années dans l'expérimentation de services financiers :

- en Bolivie, le Centrale de coopérative « El Ceibo Ltda » (Garino, 2006)
- au Pérou, la COOPAIN « Cooperativa Agraria Industrial Naranjillo » (Geiger, 2006)
- en République Dominicaine, la CONACADO, « Confederacion Nacional de Cacacocultores Dominicanos » (Kessari, Bernard, 2006)
- en Tanzanie, la « Small Enterprise Foundation Mazao » (De Jaquelot, 2007)

Une grille d'analyse commune a permis une production méthodologique originale articulant l'analyse des besoins de financement des producteurs, l'analyse de l'offre formelle et informelle des services financiers existants, de l'adéquation de cette offre par rapport à la demande et des réponses apportées par l'organisation de producteurs.

Les échanges et rencontres avec d'autres coopératives de Bolivie et du Pérou, ainsi l'expérience du programme PATMIR en matière d'appui aux organisations de producteurs pour la création de services financiers au Mexique, ont apporté des éléments de comparaison sur la problématique du financement des producteurs du commerce équitable.

Le poids des OP étudiées dans les sphères de la production et de la commercialisation est variable selon l'histoire du développement des zones de production. Les trois coopératives sud américaines, d'envergure régionale ou nationale, ont un poids croissant dans leur filière et constituent les interlocuteurs privilégiés du commerce équitable. Le cas tanzanien diffère des trois précédents par le caractère récent de son insertion dans le commerce équitable. Les coopératives se positionnent dans des niches de production de qualité, ont un recours croissant à différentes certifications (Bio, équitable,...). Confrontées depuis plus d'une dizaine d'années à une concurrence forte avec des entreprises ou des intermédiaires individuels privés, elles fondent leur action sur un objectif de réduction des asymétries en faveur des producteurs. Elles ont atteint un degré de développement significatif en termes de nombres de membres, de volumes traités, d'implication dans la transformation. Leur gouvernance reste cependant fragile et le financement tant de leurs propres activités, que de celles de leurs membres, est un point d'achoppement de leur développement.

L'offre locale de services financiers à l'agriculture est globalement très réduite. Les institutions financières présentes, qu'elles soient banque ou microfinance, sont peu investies dans l'agriculture, même si une ouverture récente est observée. Les services financiers auxquels ont accès les producteurs sont très largement informels, relativement performants quant au crédit de court terme pour la campagne agricole, mais très limités quant au financement des investissements de modernisation agricole. L'accès à ces services est inscrit dans une relation de contractualisation informelle liant de manière efficace, crédit, commercialisation, accès aux intrants et aux denrées vivrières de base.

Les tentatives de construction de réponses alternatives par les organisations de producteurs ont été nombreuses et très largement infructueuses.

L'expérimentation la plus spontanée et la plus courante porte sur l'internalisation de la fonction de crédit, l'organisation faisant elle-même du crédit à ses membres, sur la base de lignes de financement mobilisées auprès de bailleurs divers ou plus rarement sur la base de fonds propres. Les résultats de ces expériences confirment très largement les hypothèses développées sur les risques et les limites du développement de services de crédit internalisés par les OP (CIRAD-CERISE, 2002) : manque de compétences et d'outil de gestion financière, difficulté de maîtrise des processus de crédit et de son remboursement, faible autonomie, difficultés récurrentes de pérennisation des services compromettent rapidement la durabilité des services financiers.

La création par l'organisation de producteurs d'une institution financière « fille », spécifiquement dédiée au financement de l'agriculture constitue un second mode de réponse expérimenté. Le processus est plus complexe, plus long à mettre en œuvre et globalement plus difficile que l'internalisation du crédit. Les quatre organisations de producteurs ont développé cette expérimentation, avec des résultats mitigés se traduisant par la mise en œuvre effective de services de crédit aux producteurs, mais aussi des difficultés importantes de gestion, l'insuffisance des fonds de crédit, et, ce faisant, une incapacité à répondre à l'ampleur de la demande. Les implications opérationnelles du processus (notamment en termes de temps, de ressources financières et humaines) sont très largement sous estimées par les organisations et expliquent pour une large part les résultats mitigés observés.

Des tentatives de construction de partenariat entre les organisations de producteurs étudiées et des institutions financières existant localement sont observées dans les quatre cas, mais restent peu performantes jusqu'ici. Le partenariat reste difficile à construire, pour trois principales raisons : la réticence des institutions financières face au risque agricole, le manque de ressources financières adaptées à l'échelle des besoins agricoles et la difficulté des organisations à valoriser leur fonction potentielle d'intermédiation susceptible de sécuriser les services financiers et d'en limiter les coûts de transaction. L'obstacle majeur à cette construction de partenariats reste cependant le déficit de confiance entre les deux catégories d'organisations.

Les outils du commerce équitable sont à ce jour faiblement mobilisés par les organisations de producteurs pour répondre au problème de l'accès au financement. Des tentatives récentes cherchent à mobiliser le préfinancement du commerce équitable pour constituer des fonds de crédit, mais achoppent sur les difficultés « classiques » de l'internalisation du crédit par les OP. En revanche, la sécurisation des prix et des débouchés permise par l'inscription de l'OP dans une filière équitable apparaît comme un argument important dans le processus de construction de confiance entre institutions financières et organisations de producteurs.

Ces résultats de recherche conduisent à poser l'hypothèse de l'intérêt de mobiliser les outils du commerce équitable pour proposer des mécanismes innovants portant sur les arrangements organisationnels, les produits, les formes de garantie et les niveaux de coût (taux d'intérêt) susceptibles de renforcer le financement de l'agriculture. Au delà de la définition technique des produits et procédures, il s'agit de renforcer la construction de partenariats entre organisations de producteurs et institutions de microfinance. Ce partenariat n'émerge pas spontanément, même si l'on observe déjà quelques avancées contractuelles dans ce sens dans

les cas des OP de Bolivie, et du Pérou. Des mécanismes d'accompagnement de ces constructions d'alliance doivent alors être définis.

3. Les perspectives de renforcement du financement des OP du commerce équitable

Aujourd'hui, sur la base de ces études et des atouts respectifs du commerce équitable et de la microfinance, AGROFINE et CERISE s'associent pour développer des mécanismes innovants de financement de l'agriculture dans le cadre du commerce équitable.

Il s'agit de voir dans quelle mesure, les outils de financement propres au commerce équitable et en particulier le préfinancement, peuvent faire levier sur l'offre de microfinance aux producteurs du commerce équitable.

Quatre hypothèses sont sous-jacentes à cette approche :

- (1) Le financement du commerce équitable gagnera en efficacité (transparence, sécurisation, gestion professionnelle, réponse croissante aux besoins) s'il transite par des structures financières professionnelles (qu'elles soient des IMF filiales des OP, IMF indépendantes voire même banques locales).
- (2) Si elles sont amenées à gérer les flux de financement propres au commerce équitable, les IMF et autres structures financières professionnelles seront renforcées et incitées à accroître et diversifier leur offre de services financiers aux organisations de producteurs et à leurs membres.
- (3) La mise en place, dans le cadre des filières du commerce équitable, d'un système de services associant commercialisation, accès au financement et appui technique aux organisations de producteurs, permettra d'améliorer les conditions de production, de sécuriser et de renforcer les résultats économiques et financiers des producteurs et de leurs organisations.
- (4) Seule une réponse en termes de « système de services » est de nature à offrir aux producteurs une véritable alternative face aux marchés traditionnels caractérisés par des contrats de « services liés » assurant la fidélisation des producteurs, mais confortant les situations d'asymétrie.

Le dispositif expérimenté par AGROFINE - CERISE associe trois types d'arrangements institutionnels :

- le partage du risque, via un fonds de garantie permettant de renforcer le préfinancement par le commerce équitable

- l'assistance technique pour une meilleure gestion financière des organisations de producteurs
- l'appui à la construction de partenariats entre organisations de producteurs et systèmes financiers locaux permettant d'améliorer l'accès au financement des producteurs

Le mécanisme de partage du risque repose sur un partenariat tripartite entre une OP, une IMF et un financeur (généralement un importateur offrant une ligne de préfinancement), sécurisé par un fonds de garantie dédié au commerce équitable.

Ce mécanisme de partage du risque, étayé par l'appui technique et l'appui à la construction de partenariats, vise à (1) renforcer l'accès des organisations de producteurs au financement, à accompagner leur croissance et à améliorer leur capacité de gestion financière (2) faciliter l'accès des producteurs aux services financiers et améliorer les conditions de crédit (le partage du risque devant permettre de diminuer les coûts du crédit et le niveau des garanties demandées par l'institution financière).

L'impact de l'augmentation du préfinancement sera d'autant plus important s'il est accompagné d'un appui technique aux organisations de producteurs. Cet appui a pour objectif de renforcer les capacités et les outils de gestion et de planification financière des OP. Au delà du commerce équitable, il s'inscrit dans une démarche visant à renforcer les partenariats entre organisations professionnelles agricoles et institutions financières (Wampfler, Doligez, Lapenu, Vandenbrouck, 2008).

Ce dispositif est en cours d'expérimentation dans des filières café et cacao liées à des acteurs français du commerce équitable. Le fonds de garantie est abondé par des partenaires du commerce équitable : importateurs, financeurs éthiques, Un appel de capital d'un montant de 2,5 millions d'euros est prévu sur la première phase de mise en œuvre du fonds de garantie (2007-2009). L'appui technique aux organisations de producteurs est réalisé par les opérateurs du dispositif (AGROFINE, CERISE) et leurs réseaux de partenaires. La mutualisation de l'expérience acquise entre les différents acteurs du commerce équitable et de la microfinance est un élément central du processus d'apprentissage que ce dispositif entend soutenir.

Conclusion

Le commerce équitable et la microfinance partagent des valeurs et des objectifs communs : améliorer les conditions de vie des populations agricoles et rurales et réduire les asymétries par l'inclusion économique et financière. Ce référentiel partagé offre l'opportunité de construire un système de services innovant, liant l'accès à des marchés rémunérateurs et

l'accès aux services financiers. S'appuyant les organisations de producteurs du commerce équitable, le dispositif expérimenté propose une intermédiation visant à réduire les risques, renforcer les capacités de gestion et de négociation des acteurs et construire de nouveaux partenariats en facilitant l'élaboration d'arrangements institutionnels innovants.

Bibliographie

Castel O. & Doligez F., 2006. Elargir l'accès aux services financiers ruraux dans les pays du Sud : des partenariats financiers aux alliances politiques entre OP et IF ? Cahiers de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, n°32, Québec, 21p.

CIRAD, CERISE, 2002. Actes du séminaire de Dakar « Le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de libéralisation, quelle contribution de la microfinance, Dakar, 21-24 janvier 2002 CD ROM CIRAD.

FINRURAL, 2005. Construyendo alianzas para el desarrollo de servicios financieros rurales, La Paz, Bolivie, 2005, 481 p.

Geiger R., 2006. Analyse des possibilités de mise en œuvre de services financiers pour une organisation de producteurs du commerce équitable. La coopérative Naranjillo, Pérou Mémoire de fin d'étude ESAT 2. SupAgro IRC Montpellier, 222 p.+ annexes

Gentil D., Mercoiret M.R. 1999. Les dispositifs d'appui à l'agriculture paysanne, in L'avenir des paysans, Publication de la Sorbonne, Paris, p. 123-138.

Kessari M., 2006. Renouvellement des modes de coordination des services d'appui à l'agriculture dans un contexte de libéralisation. Le rôle des organisations paysannes dans le financement du commerce équitable. Mémoire de Master de recherche « Economie Agricole, Agro-alimentaire et rural, ENSAM/Université Montpellier

SOS-Faim, 2003. Dialogue à deux voix pour le financement de l'exploitation familiale rurale, Luxembourg, 56 p.

Traoré B., Spinat J.B., 2002. Le crédit. Des institutions de proximité pour résorber un endettement durable, in Bonneval (éd.) : L'office du Niger, grenier à riz du Mali, Cirad/Karthala, Paris, pp. 196-200.

Wampfler B., Mercoiret, 2002. Microfinance, organisations paysannes : quels partage des rôles, quels partenariats dans un contexte de libéralisation ? Communication au Séminaire international Le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de libéralisation, quelle contribution de la microfinance, Dakar, 21-24 janvier 2002, 34 p.

Wampfler B., Lapenu C., 2002. La microfinance au service de l'agriculture familiale. Français / Anglais. Ministère Français des Affaires Etrangères, Série « Partenariats ». 65 p.

Wampfler, B., 2003. Coordination et pérennisation des services autour du financement de l'agriculture familiale dans la zone Office du Niger (Mali), Etude CIRAD, TERA 27/03, 81p

Wampfler, B., 2006. Organisations paysannes et microfinance en Afrique de l'ouest et à Madagascar : une nouvelle alliance au service de l'agriculture familiale ? Séminaire UE-CTA-Secrétariat ACP, Bruxelles, 2-5 mai 2006. 11 p.

Wampfler B, Doligez F, Lapenu C, Vandenbrouck JP, 2008. Organisations professionnelles et institutions financières rurales : construire une alliance au service de l'agriculture familiale. Un guide opérationnel. SupAgro/IRC-CERISE-FARM, 157 p.